

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 29/03/2023**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 29 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2023 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2023.

**Présents** : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BOUILLETTE Lionel, M. BRÉGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, M. PETIT Yves

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. GANDON Jean-Charles à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme PAYAN Chantal à Mme MOURICHON Véronique, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le : 30/03/2023

Et

Publication ou notification du :

30/03/2023

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PACTON Stéphanie

### C2023\_02 – Vote des taux de THs, TFPB et TFPNB pour 2023

Le Maire propose à l'assemblée de voter les taux de fiscalité pour l'année 2023 comme suit :

	Rappel taux 2022	Taux proposés 2023
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THs)	/	<b>10,32</b>
Taxe Foncière (Bâti) TFPB	39,19	<b>39,19</b>
Taxe Foncière (Non Bâti) TFPNB	49,02	<b>49,02</b>

Le produit prévisionnel attendu au titre des contributions directes pour l'année 2023, est inscrit à l'article 73111 du budget primitif.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **vote** à l'unanimité, les taux de fiscalité pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 30/03/2023

Le Maire,

**Vitor VALENTE**

